

qu'ils avaient à soutenir, parurent tout à coup céder sous le fardeau, et menacer l'édifice d'une ruine prochaine.

L'alarme devint presque générale. De tous cotés, les architectes et les ingénieurs s'empressèrent de présenter les moyens qui leur paraissaient les plus propres à arrêter les progrès du mal, et garantir le dôme de tout danger pour l'avenir. Le Mémoire que M. Rondelet publia à cette occasion contribua beaucoup à rassurer les esprits sur l'imminence d'un péril dont on s'était exagéré l'importance.

L'administration, une fois éclairée par les rapports des commissions qu'elle avait nommées à cet effet, fit procéder sans retard à l'exécution du système d'étayement que M. Rondelet avait proposé dans son Mémoire, et dont il eut entièrement la conduite.

Le dôme, ainsi préservé, demeura dans cet état depuis 1800 jusqu'en 1806, sans que nul accident vint se manifester de nouveau dans aucune de ses parties. C'est à cette époque qu'il fut chargé des travaux de restauration, qui, eu égard aux difficultés qu'ils présentaient, ne purent être achevés qu'en 1812. Le temps pouvait seul constater en dernier lieu le succès d'une opération de ce genre ; aujourd'hui qu'elle est sortie intacte d'une expérience de plus de trente années, on peut en apprécier le mérite à sa juste valeur.

En 1799, la classe de littérature et des Beaux-Arts de l'Institut avait mis en concours la question suivante :

« Examiner quels ont été, chez les différents peuples, les progrès de cette partie de l'architecture que l'on appelle la science de la construction des édifices depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. » Ce fut pour M. Rondelet l'occasion de recueillir une nouvelle couronne, qui fut décernée dans la séance publique du 5 janvier 1801.

Il ne manquait aux titres que M. Rondelet s'était acquis par ses longs et honorables services, que de se livrer à l'enseigne-